

un de nos membres les plus dévoués qui l'a trouvé en créant un fonds spécial pour acheter des parts dans une de nos sociétés de construction. Nous avons à l'heure qu'il est, 25 parts, dont les versements hebdomadaires sont payés par 26 souscripteurs qui ont pu être facilement trouvés parmi les membres de l'Institut. Il est particulièrement entendu que ce fonds spécial doit être exclusivement consacré à l'extinction de la dette hypothécaire.

Or, Messieurs, si le sort nous favorise un tant soit peu, en laissant choir le bon lot sur notre rive, j'aurai eu raison de vous assurer que notre dette sera éteinte sous un délai assez rapproché.

Le Comité de Régie de l'Institut, pour arriver à cet état consolant de nos finances, n'a pas cependant négligé, par une fausse économie, de voir à ce que les membres, comme les abonnés à la bibliothèque, eussent toujours autant que possible un nouveau choix de livres à leur disposition. Notre bibliothèque a reçu 246 volumes, dans le cours de l'année, dont 94 ont été donnés par des amis, parmi lesquels je suis heureux de citer le nom de M. Ed. Laboulaye, Membre de l'Institut de France, qui nous a adressé ses œuvres en quatorze volumes.

Je ne suis pas moins heureux de vous annoncer que la publication du catalogue des livres de la bibliothèque a été faite il y a quelques mois.

C'était un travail aride qui a coûté près de deux années de recherches à son auteur ; c'était une œuvre pénible qui n'a été opérée que par le dévouement de notre surintendant, M. Boisseau.

Cette utile publication, si longtemps désirée, a produit de suite les résultats qu'on en attendait. Depuis son apparition, le nombre des souscripteurs à la bibliothèque s'est doublé : beaucoup de livres dont on ignorait jusqu'à l'existence, sont maintenant journellement demandés, et nous constatons que la circulation générale des volumes a considérablement augmentée.

Le nombre de nos membres n'a pas déchu. Si la persécution a produit 22 résignations, de l'autre côté 33 admissions ont été faites ; l'avantage nous est donc resté. Au milieu de ces admissions, soyons orgueilleux de constater les noms de Laboulaye, Victor Hugo et Michelet.

Au sujet de nos travaux, je puis dire que nous sommes en pleine renaissance. L'année dernière nous constatons 18 séances, cette année le nombre s'en élève à 30. La moyenne des discutants, à chaque séance, a été de 5 à 6.

Plusieurs essais ont été lus, et je dois signaler à votre attention le *Cours d'Histoire du Canada* par M. Gonzalve Doutre.

Nous avons adopté, dans le cours de cette année, une résolution toute libérale : celle de conférer aux abonnés à la bibliothèque le privilège de discussion, ce qui a donné lieu à une manifestation d'opinions variées, et a conséquemment ajouté à nos discussions un charme tout nouveau, un attrait particulier.

La Faculté de Droit prospère. Les cours s'y donnent régulièrement ; 30 élèves les suivent. Ce nombre est aussi considérable que celui des élèves d'aucune autre Université.

L'esprit de libéralisme domine dans les discussions qui ont lieu dans nos séances. Tout cela n'est-il pas de nature à nous faire espérer dans l'avenir, et à nous faire croire que lorsque la jeunesse que nous formons aujourd'hui aura pris sa place au milieu des hommes qui commandent à l'opinion publique, des jours plus heureux lui ront pour notre cher Institut et pour le pays.

Je sollicite, Messieurs, votre bienveillance pour quelques moments encore.

Depuis bien des années, nous avons vu venir le retour de cet anniversaire avec l'espoir d'en faire une fête sans nuage, et de vous annoncer que la tempête n'existe plus dans notre horizon, que toutes les classes de notre jeunesse participent enfin au banquet de l'étude et de l'amitié intelligente.